

PRÉVOYANCE COLLECTIVE : PRODUITS, MARCHÉS, GARANTIES, ÉVOLUTIONS



Panorama des marchés en assurance

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et chefs de produit des départements d'assurances collectives de prévoyance dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux des contrats collectifs de prévoyance.

Comment ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales des domaines de la prévoyance collective.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales des régimes sociaux de base.

Qui anime cette formation ?

Laurent GIRETTE,

Diplômé en marketing et en actuariat, expert conseil en retraite et prévoyance d'entreprise et engagements sociaux. Après une expérience en bancassurance et en assurance collective, il est formateur depuis 12 ans, et président de Benefits & Value SAS.



La formation en pratique...

Quand et où ?

7 décembre 2018

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

810 € HT + TVA 20%, soit 972 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?

Données introductives

- Définition de la prévoyance collective, de son objet et des risques couverts

Les différents types d'opérateurs

- Les acteurs historiques et les nouveaux entrants
- Analyse du marché par famille d'acteurs, en collectif
 - typologie des contrats et des garanties
 - chiffre d'affaires par famille et par type de contrat
 - remboursements par famille, par type de contrat et par type de population

Les contraintes réglementaires spécifiques aux contrats collectifs

- Le corpus réglementaire
- Les dispositions sociales et fiscales

Les spécificités générales des contrats collectifs

La mise en œuvre des contrats collectifs

- Mettre en place un régime collectif (les différents modes de mise en place)
- Intégrer le fonctionnement des entreprises et des branches professionnelles
- Obligations conventionnelles et accords d'entreprise
- La participation employeur et la part salariale
- Les modifications et la dénonciation du régime

Les contrats et garanties complémentaires

- Le contrat
- L'adhésion de l'entreprise et du salarié
- Les bénéficiaires
- Les principales garanties et leur niveau
- Les principaux cas de maintien des garanties (Art.4 loi Evin, ANI 2008 et 2013)
- Le complémentaire et le sur-complémentaire facultatif (collectif et individuel)
- L'absence de sélection médicale
- La notice d'information

Les bénéficiaires

- La typologie des modes de couvertures, les bénéficiaires : famille, par têtes ...

Les garanties dans les contrats collectifs

La prévoyance

Le décès

- Le capital décès et ses différentes modalités
- Les désignations de bénéficiaires
- Les rentes d'éducation
- Les rentes de conjoint
- Examen des garanties les plus fréquentes

01 44 51 04 00

info@caritat.fr

L'incapacité et l'invalidité

- Les obligations de l'employeur et Loi de la Mensualisation
- Les indemnités journalières
- Les différentes franchises
- Pensions d'invalidité : les 3 catégories
- Les politiques d'aide à la reprise du travail

La santé

- Consultations généralistes et spécialistes
- Pharmacie
- Radiologie
- Biologie
- Auxiliaires médicaux
- Optique
- Prothèses dentaires, orthodontie, parodontie, implantologie
- Hospitalisation - honoraires, frais de séjour, chambre particulière, soins ambulatoire
- La gestion du risque et la maîtrise des dépenses en santé : les réseaux

La dépendance, une garantie récente en contrat collectif

- L'enjeu démographique du risque de dépendance
- La réglementation de base
- Les principes tarifaires liés à l'âge,
- Des exemples de contrats collectifs (montants garantis, clauses)

Évolutions de la prévoyance collective

Les conséquences de la Loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013 et ses dispositions en matière de protection sociale ANI du 11 janvier 2013

- Contenu et mise en œuvre de l'ANI (Chapitre I - couverture généralisée et portabilité)
- La mise en place des garanties complémentaires du « panier de soins » ANI (collectif) »
- Le calendrier

La modification de l'article L 912-1 du code de la sécurité sociale

- Les décisions du Conseil Constitutionnel
- L'incidence spécifique de la nouvelle clause de recommandation
 - les impacts sur les contrats individuels et collectifs,
 - les incidences et les enjeux par famille d'assuré santé complémentaire

Les dispositions du PLFSS 2014 sur la santé collective

- Les nouvelles dispositions fiscales (modification de l'art. 83)
- Le futur cadre des contrats responsables (Loi de 2004)

La recommandation déontologique de la FFSA du 26 novembre 2013.

L'action sociale dans les contrats collectifs, généralisée à tous les acteurs intervenant en collectif.

Questions / Conclusion

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation très intéressante, car formateur particulièrement vivant et pédagogue. »

PB, Reinsurance Operation Manager – AXA GLOBAL LIFE